

Campagne des Amis de la Terre France - avril 2012

« Projet Mopani (Zambie) : l'Europe au cœur d'un scandale minier »

Suite à la publication du rapport « Mopani » par les Amis de la Terre France en décembre 2010, nous avons obtenu des résultats encourageants qui ne font que renforcer notre détermination à réformer radicalement la Banque européenne d'investissement (BEI). Cette dernière a, rappelons-le, accordé en 2005 un prêt de 48 millions d'euros au projet Mopani dont les conséquences sociales et environnementales se révèlent désastreuses.

Les Amis de la Terre France révèlent un audit fiscal compromettant pour Glencore et Mopani

En février 2011, les Amis de la Terre reçoivent un audit fiscal (confidentiel jusqu'alors) des comptes des compagnies minières en Zambie. Ce rapport, commandé par l'administration fiscale zambienne et réalisé par les cabinets Grant Thornton et Econ Poyry, démontre comment Mopani Copper Mine (MCM), le consortium exploitant le cuivre et le cobalt dans la Copperbelt en Zambie depuis 2000, exporte ses bénéfices hors de la Zambie pour éviter d'y payer des impôts, et les transfère vers sa société mère, Glencore AG, enregistrée dans le canton fiscalement attractif de Zoug en Suisse.

Cet audit pointe du doigt plusieurs anomalies dans les comptes de l'entreprise, telles que des augmentations de coûts inexplicables ou des incohérences dans les volumes de production déclarés par l'entreprise. En outre, Mopani vend la plus grande partie de ses minerais à Glencore pour des prix qui seraient inférieurs à leur valeur sur les marchés des matières premières. Cela confirmerait que Glencore utilise la technique classique dite des « prix de transferts », qui consiste à déplacer des profits taxables vers des paradis fiscaux au moyens de transactions sur ou sous facturées entre filiales du même groupe, afin de s'exempter du paiement de l'impôt pourtant indispensable au développement du pays.

Des plaintes et procédures juridiques contre le projet

Suite à la publication de ce rapport, 5 ONG¹ partenaires des Amis de la Terre ont déposé une plainte contre Glencore AG et First Quantum Minerals Ltd auprès des Points de contact nationaux (PCN) suisse et canadien pour manquement aux principes directeurs de l'OCDE qui stipulent notamment que les entreprises multinationales doivent contribuer aux progrès économiques en s'acquittant des impôts dont elles sont redevables.

Les députés européens montent au créneau à leur tour et la BEI recule...

Le 24 Mai 2011, jour de l'entrée en bourse de Glencore, plus de cinquante députés européens ont adressé une lettre ouverte au Président du Conseil européen, à la Présidence hongroise et au Président de la Commission européennes et au responsable de la Commission sur les financements de l'UE aux industries extractives. Cette lettre appelle à la création d'un moratoire sur le financement public (et demande à l'UE de cesser tout financement y compris ceux de la Banque européenne d'investissement) aux industries extractives et minière tant que des normes strictes et contraignantes n'ont pas été établies. Le même jour, notre partenaire Savior Mwambwa directeur de CTPD (un réseau d'ONG zambiennes travaillant sur les impacts du commerce sur la pauvreté en Zambie) a donné une conférence de presse au Parlement européen.

Suite à ces différentes pressions, la BEI annonçait une semaine plus tard qu'elle ne financerait plus les projets de la multinationale suisse jusqu'à ce que les résultats d'une enquête interne fasse toute la lumière sur les graves accusations portées contre cette dernière. La BEI a par ailleurs transmis le dossier à l'Office européen de lutte antifraude (OLAF).

Enfin une semaine après cette décision de la BEI, le gouvernement zambien a annoncé sa volonté de réclamer à Glencore les taxes impayées en Zambie.

Ces avancées, obtenues par la pression des députés européens et des associations en Europe et en Zambie, constituent des premiers pas prometteurs. Il est désormais crucial que des mesures concrètes soient prises. Par ailleurs, au delà de ces aspects fiscaux, il faudra que les institutions européennes se penchent sur les impacts sociaux et environnementaux de Mopani et des autres projets miniers financés. Mopani n'est en effet qu'un exemple parmi tant d'autres. Ainsi les résultats du projet minier de Lumwana, situé en Zambie également, dont la BEI ne cesse de vanter les effets positifs notamment en terme d'emplois et d'infrastructures se révèlent en réalité beaucoup plus « mitigés ». En effet les emplois créés restent maigres au regard de l'investissement total (925 millions de dollars pour 1150 emplois soit 800 000 dollars par emploi). De plus le projet a entraîné l'expulsion de 600 paysans et par

¹ Il s'agit de la Déclaration de Berne, de Sherpa, du Centre for Trade Policy and Development, d'Entraide Missionnaire et de Mining Watch Canada

conséquent la destruction des terres fertiles qu'ils cultivaient. Enfin, la BEI omet systématiquement de mentionner que les compagnies exploiteront du cuivre mais également de l'uranium, ce qui laisse préfigurer des conséquences environnementales d'autant plus graves que la Zambie ne dispose aujourd'hui d'aucun cadre juridique approprié pour cette activité (gestion des risques, des responsabilités et des déchets radioactifs).

La BEI porte une lourde responsabilité dans ces situations. Ses normes sociales et environnementales sont actuellement vagues et insuffisantes et qui plus est utilisées de façon occasionnelle. Il est absolument indispensable que la BEI change la donne afin de garantir que des cas comme celui-là ne se reproduisent pas.

Vers une Europe qui consomme moins de ressources naturelles...

Avec une consommation moyenne de 13 tonnes/an de ressources naturelles par personne² l'Europe exerce une pression insoutenable sur l'espace écologique des pays du Sud. C'est pour alimenter cette course à la consommation que de nombreuses mines comme celles de Mopani sont ouvertes et c'est donc à ce problème de fond qu'il faut s'attaquer. Dans le cadre de la construction de la stratégie Europe 2020 « *Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources* », une initiative phare de la Commission européenne, les Amis de la Terre demandent à ce que l'Europe mesure ses importations de ressources naturelles et s'engage sur des objectifs chiffrés de réduction. Une demande en partie prise en compte par le plan de la Commission, dévoilé en septembre 2011, mais de façon encore insuffisante. La Commission européenne reste très réticente à l'idée de réduire les niveaux de consommation et continue de privilégier le concept de « sécurisation de l'accès » aux ressources naturelles. Une notion inacceptable pour les Amis de la Terre car elle légitime l'accaparement de l'espace écologique des pays du Sud, à laquelle nous opposons la nécessité d'engager une transition plus juste, et écologiquement soutenable, vers un meilleur partage des ressources naturelles. De plus en plus de voix se joignent à celles du mouvement des Amis de la Terre, notamment au niveau des Nations unies, pour demander l'instauration d'un plafond maximum et d'un plancher minimum de consommation qui permettent à l'ensemble des humains de « bien-vivre » et de restaurer un bon fonctionnement des écosystèmes.

Recommandations pour la BEI

Il est urgent :

- d'imposer à la BEI un moratoire sur le financement de projets miniers, prolongé jusqu'à ce que la Banque ait adopté l'intégralité des recommandations de la Revue des industries extractives et de s'assurer que des mécanismes appropriés soient mis en place pour assurer leur application
- que la BEI mette en place un contrôle rigoureux des impacts des projets financés à priori et pendant toute leur durée sur la base d'indicateurs de développement, et de critères stricts en matière de respect de l'environnement, des droits humains et de protection sociale qui soient au niveau des exigences européennes dans ces domaines.
- que la BEI évalue systématiquement les impacts des projets miniers sur les communautés locales et les populations vulnérables (particulièrement les femmes, les minorités ethniques et les populations les plus pauvres) et ne financent des projets qu'après avoir la garantie qu'ils profiteront à tous les groupes affectés y compris les populations les plus vulnérables
- que la BEI s'assure que les bénéficiaires de ses prêts ne recourent pas aux paradis fiscaux et judiciaires et que les pays en développement bénéficient d'une part équitable des profits réalisés sur leurs territoires
- que la BEI produise systématiquement des évaluations indépendantes de ses projets afin de démontrer leur impact en matière de réduction de la pauvreté et de développement
- que la BEI rende publiques toutes les études et publications liées aux évaluations et au suivi des projets
- de produire une évaluation de l'efficacité et de la valeur ajoutée de la BEI en matière de réduction de la pauvreté et de promotion d'un développement soutenable dans les pays du Sud. Cette évaluation devra être réalisée avec la participation de toutes les parties prenantes, y compris la société civile du Nord et du Sud
- Tenir compte des conclusions de cette évaluation pour limiter le mandat de la BEI hors UE aux domaines dans lesquels elle pourrait avoir des impacts positifs tangibles sur les populations locales et l'environnement
- Rediriger les fonds de la BEI vers d'autres institutions qui pourraient être plus appropriées pour gérer le financement du développement dans les pays du Sud.

Pour plus d'informations :

Ronack Monabay - Chargé de campagne Institutions Financières Internationales
ronack.monabay@amisdelaterre.org Tel : +33 148 511 898

²Rapport Overconsumption : <http://www.amisdelaterre.org/Surconsommation-des-ressources.html>